

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009044

Signataire : HYD/ED

OBJET : Equipement multimédia des Etablissements Scolaires. Approbation du programme. Affectation de la réserve Parlementaire et autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer les demandes de subvention.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le programme d'équipement multimédia des établissements scolaires,

Vu la lettre de l'assemblée nationale attribuant à la commune d'Aubervilliers une somme de 15 000 € au titre de la réserve parlementaire pour l'informatisation des écoles,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à déposer des demandes de subventions pour l'équipement multimédia des établissements scolaires, notamment auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la réserve parlementaire (15 000 €) ainsi qu'auprès de tous les organismes susceptibles de financer ce type d'opération et enfin de signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

Le Maire,

Jacques SALVATOR.